

Les immatriculations de véhicules neufs en PACA au quatrième trimestre 2019

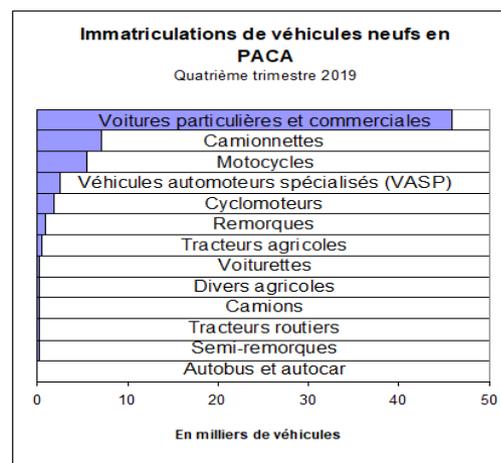
Dominé par les voitures particulières et commerciales (VP), le marché des véhicules neufs repart en nette hausse par rapport au quatrième trimestre 2018 pour rattraper la tendance observée avant les perturbations liées à la conjoncture et aux mouvements sociaux. Bien qu'elle ait permis d'atteindre un plancher historique en octobre, la chute des émissions moyennes de CO₂ observée au troisième trimestre pour les VP, dans la région comme en France métropolitaine, est annulée par l'anticipation du changement de malus écologique par les constructeurs.

Les ventes de véhicules en hausse par rapport à fin 2018

Au quatrième trimestre 2019, 66 037 véhicules routiers neufs ont été immatriculés en Provence-Alpes-Côte d'Azur, soit 13,1 % d'immatriculations de plus qu'au quatrième trimestre 2018.

Les ventes de voitures particulières et commerciales (VP) représentent la plus grande partie (69 %) des immatriculations, et leur hausse (+ 17,2 %) explique une part importante de l'augmentation des immatriculations par rapport au quatrième trimestre 2018. La seconde hausse la plus importante en volume sur la même période est celle des motocycles (+9,9 %).

Les autres variations, généralement à la hausse, sont bien moins significatives en volume.



Répartition des immatriculations

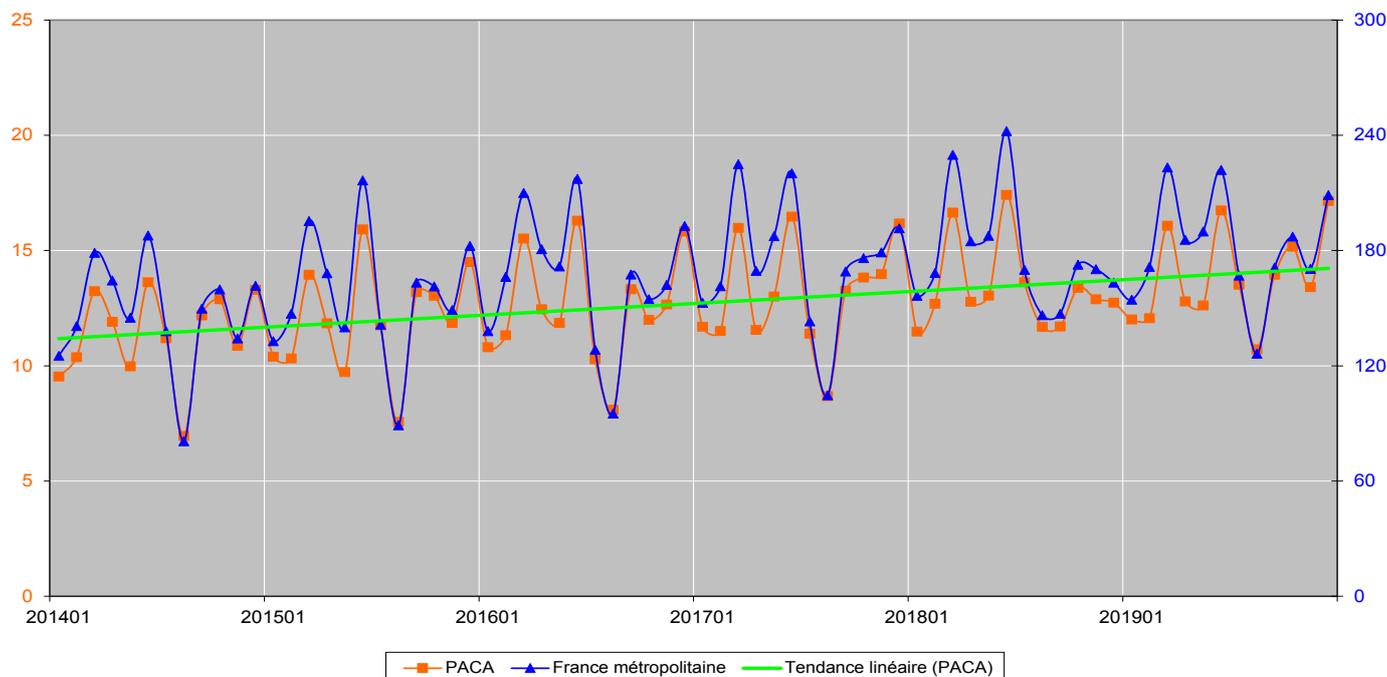
| | T4 2019 | T4 2018 | Variation |
|--|---------------|---------------|--------------|
| Autobus et autocar | 149 | 148 | 0,7% |
| Semi-remorques | 237 | 293 | -19,1% |
| Tracteurs routiers | 298 | 366 | -18,6% |
| Camions | 299 | 304 | -1,6% |
| Divers agricoles | 327 | 74 | 341,9% |
| Voiturettes | 334 | 386 | -13,5% |
| Tracteurs agricoles | 571 | 542 | 5,4% |
| Remorques | 970 | 872 | 11,2% |
| Cyclomoteurs | 1 865 | 1 758 | 6,1% |
| Véhicules automoteurs spécialisés (VASP) | 2 630 | 2 430 | 8,2% |
| Motocycles | 5 478 | 4 983 | 9,9% |
| Camionnettes | 7 152 | 7 203 | -0,7% |
| Voitures particulières et commerciales | 45 727 | 39 008 | 17,2% |
| Total | 66 037 | 58 367 | 13,1% |

Source : SDES - Répertoire statistique des véhicules routiers

Hausse importante des immatriculations de VP, confirmant le retour à la tendance

Au quatrième trimestre 2019, environ 45 700 voitures particulières et commerciales neuves ont été immatriculées dans la région, contre 39 000 au quatrième trimestre 2018, soit une hausse de 17,2 %, plus importante qu'à l'échelon national (+11,9 %). Toutefois, les ventes ont été particulièrement basses fin 2018 en raison d'une conjoncture défavorable liée aux mouvements sociaux. Le nombre des immatriculations reste dans la tendance à une légère hausse observée ces dernières années.

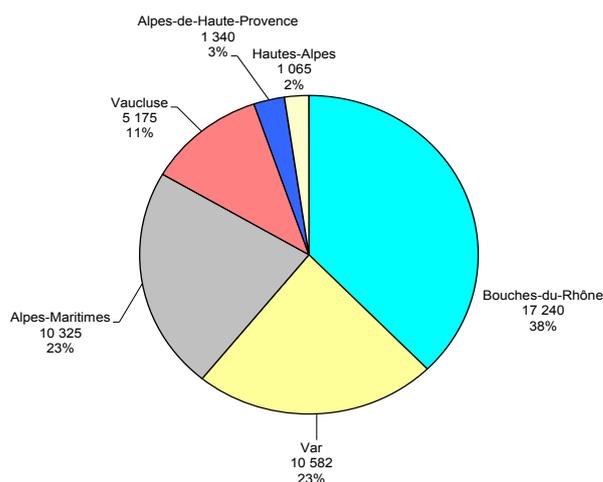
Immatriculations mensuelles de VP neuves
(en milliers de véhicules)



Source : SDES - Répertoire statistique des véhicules routiers

Répartition des immatriculations de VP par département au quatrième trimestre 2019

Les Bouches-du-Rhône représentent toujours plus du tiers des ventes, pour un peu moins d'un quart respectivement dans le Var et les Alpes-Maritimes. Ces proportions restent stables mois par mois et trimestre par trimestre.

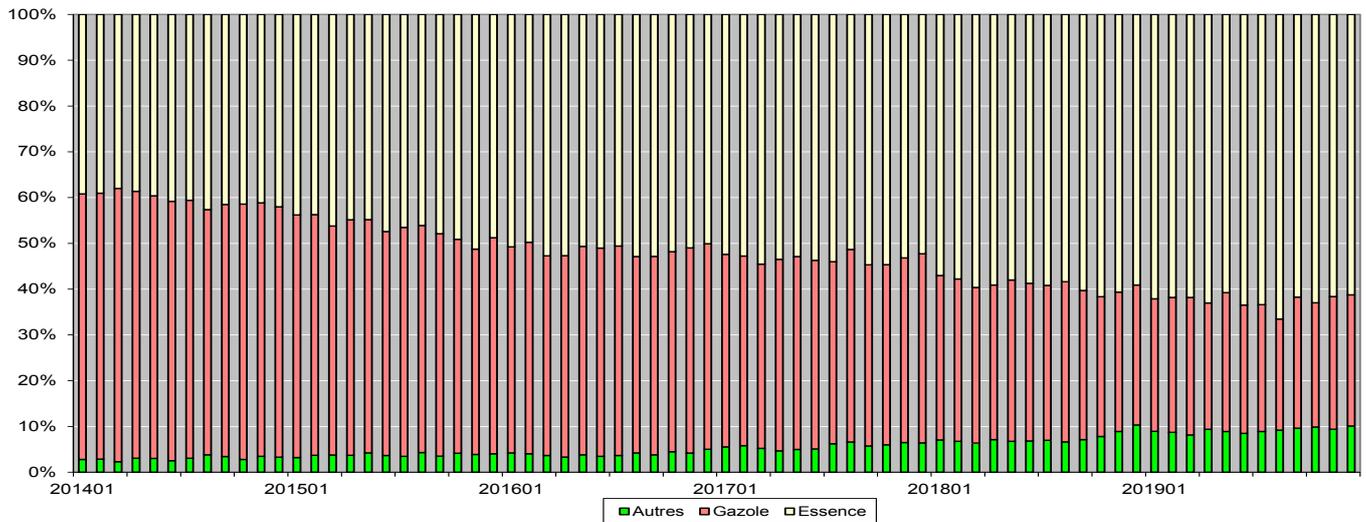


Source : SDES - Répertoire statistique des véhicules routiers

Les énergies non fossiles poursuivent leur progression mais les émissions de CO₂ remontent

Comme le montre le graphique suivant, la part des autres types de motorisation, après le pic de 10 % observé fin 2018 se maintient entre 8 et 10 % depuis, ce qui n'était pas arrivé les années précédentes. Les ventes de véhicules électriques se maintiennent au-dessus du seuil de 1 000 par trimestre avec, au dernier trimestre 2019, plus de 1 300 immatriculations soit un tiers de plus (+ 33,1 %) qu'au dernier trimestre de l'année précédente.

Évolution de la part des énergies dans les immatriculations de VP neufs



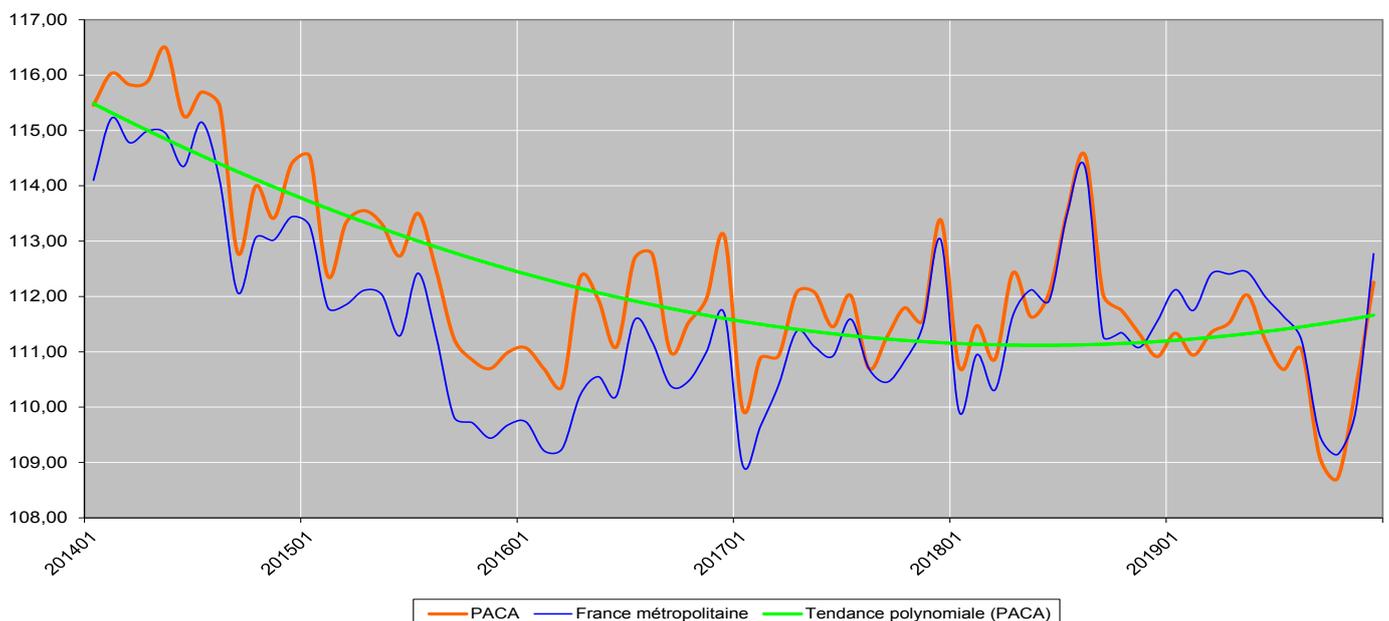
Source : SDES - Répertoire statistique des véhicules routiers

Les émissions conventionnelles moyennes de CO₂ des voitures neuves immatriculées en PACA sont descendues à 108,71 g/km en octobre 2019, soit le chiffre le plus bas observé depuis janvier 2014. C'est encore mieux qu'à l'échelon national (109,14). Malheureusement, elles sont remontées à 112,26 en décembre (112,77 pour la France métropolitaine).

Le plancher d'octobre est sans doute la conséquence de la mise sur le marché de véhicules de plus en plus vertueux par les constructeurs qui anticipent la mise en place, au premier mars 2020, de la nouvelle norme WLTP (Worldwide Light vehicle Test Procedure) supposée plus proche des émissions réelles mais qui conduira à remonter les émissions conventionnelles, et l'objectif Européen de réduction des émissions de CO₂ de 37,5 % pour les voitures d'ici 2030.

La hausse juste avant la fin de l'année des émissions moyennes est, elle, liée, comme pour fin 2016, fin 2017 et, dans une moindre mesure, fin 2018 (perturbé par la mise en place de la norme Euro 6c), au changement de bonus-malus écologique au premier janvier 2020, les constructeurs ayant tendance en fin d'année à promouvoir en priorité la vente des véhicules qui tombent sous le coup du nouveau malus.

Évolution des émissions moyennes de CO₂ des VP neufs immatriculés (en g/km)



Source : SDES - Répertoire statistique des véhicules routiers

Méthodologie

Les données présentées ci-dessus sont issues du répertoire statistique des véhicules routiers (RSVERO) qui est une base de données individuelles sur l'ensemble des véhicules routiers à moteur.

Créé par l'arrêté du 25 octobre 2013, il a comme finalité la production de statistiques, d'études ou de rapports d'évaluation des dispositifs de politique publique. Il est alimenté quotidiennement par les données du système décisionnel du système d'immatriculation des véhicules du ministère de l'intérieur (SID-SIV).

Il permet de produire des statistiques sur les immatriculations et le parc de véhicules routiers.

Les véhicules présents dans le répertoire sont la quasi-totalité des véhicules terrestres à moteur :

- les véhicules effectuant du transport de personnes : voitures particulières, voiturettes, motocyclettes (tricycles et quadricycles à moteur compris), cyclomoteurs, autobus et autocars ;
- les véhicules utilitaires : camionnettes, camions, tracteurs routiers, VASP (véhicules automoteurs spécialisés : bennes à ordures ménagères, véhicules pour travaux publics ou industriels, ambulances, camping cars) ;
- les véhicules agricoles (tracteurs agricoles, divers véhicules agricoles) ;
- certains véhicules non motorisés : les remorques ou semi-remorques.

Le répertoire est actualisé quotidiennement avec les opérations envoyées par le ministère de l'Intérieur. Les informations contenues dans le répertoire sont celles figurant sur le certificat d'immatriculation du véhicule :

- l'identification du véhicule : son numéro d'immatriculation, son numéro dans l'ancien système s'il y a lieu, sa date de première mise en circulation, son numéro de série VIN ;
- le type d'opération : première immatriculation, changement de titulaire, destruction, etc. avec la date de l'opération ;
- les caractéristiques du titulaire et/ou du locataire de longue durée ;
- les caractéristiques techniques du véhicule : genre, marque, modèle, carrosserie, etc. ;
- des données complémentaires issues d'enrichissement à des fins statistiques.

Le calcul des émissions moyennes de CO₂ est fait uniquement sur les véhicules personnels et commerciaux. Il est obtenu en faisant la moyenne des émissions déclarées, lesquelles sont basées sur des tests réalisés en laboratoire et ne reflètent pas fidèlement les conditions de circulation. Pour les véhicules n'émettant pas de CO₂, comme les véhicules électriques, cette moyenne est calculée avec une valeur de 0 g/km.

Des sites internet pour en savoir plus...

www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/transports/s/immatriculations.html
www.carlabelling.ademe.fr

N'hésitez pas à nous faire part de ce que vous pensez de cette publication en remplissant notre [questionnaire](#).



Pour en savoir plus : www.paca.developpement-durable.gouv.fr
www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr

DREAL PACA : 16 rue Antoine Zattara - CS 70248 - 13331 Marseille Cedex 3 - Tel. : 04 88 22 61 00
Service Connaissance, Aménagement durable et Evaluation (SCADE) / Unité Information Connaissance (UIC)
Réalisation : Bruno Deruaz